

CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2026

1. MATERNELLES – PRIMAIRES

Pré – Rentrée (accueil des familles) : le lundi 31 août de 14 h 30 à 16 h 30
Rentrée des classes : le mardi 1^{er} septembre à 8 h 45

2. COLLÈGE

Pré – Rentrée (accueil des familles) : le lundi 31 août de 14 h 30 à 16 h 30 :
Rencontre avec le professeur principal dans la classe
Rentrée des classes : le mardi 1^{er} septembre à 8 h 30

PRÉ – RENTRÉE : ACCUEIL DES FAMILLES

Cet accueil sera l'occasion d'un premier contact. Il permettra aux familles de faire connaissance avec l'équipe éducative et aux élèves de rencontrer leurs enseignants et de repérer leur classe.

Les élèves pourront aussi en profiter pour déposer dans leur classe tout ou partie de leurs fournitures scolaires, marquées de leur nom.

3. HORAIRES DE L'INSTITUT :

<u>JOURS DE CLASSE</u>	<u>HORAIRES</u> Classes maternelles et primaires	<u>HORAIRES</u> Classes du collège
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	De 8 h 45 à 12 h de 13 h 35 à 16 h 35	De 8 h 30 à 12 h 25 de 13 h 45 à 16 h 45
Mercredi	pas de classe	de 8 h 25 à 12 h 15

4. FREQUENTATION SCOLAIRE :

Les élèves doivent arriver à l'école **au plus tôt un quart d'heure avant la classe**.

Aucun élève ne doit quitter l'établissement pendant les heures scolaires sans une décharge signée des parents et sans l'accord du chef d'établissement.

Les parents devront se présenter au secrétariat pour récupérer leur enfant.

Toute absence doit être signalée **le jour même** et justifiée dès que possible par un mot signé des parents ou un certificat médical.

Au collège, les billets d'absence sont prévus dans le carnet de liaison ; ils doivent être complétés et donnés à la vie scolaire avant la reprise des cours.

Toute absence devra être signalée en appelant le secrétariat : 02.31.32.72.04 pour le collège, maternelles et primaires ou via école direct sur la messagerie vie scolaire.

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, l'accès à l'établissement se fait par la rue du Général de Gaulle.

Une surveillance sur la cour sera assurée de 16 h 35 à 16 h 50 pour les élèves du primaire qui prennent un car de ramassage scolaire et ceux qui attendent une sœur ou un frère aîné.

L'école décline toute responsabilité pour les familles qui ne se conformeraient pas aux dispositions précédentes.



CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2026

1. MATERNELLES – PRIMAIRES

Pré – Rentrée (accueil des familles) : le lundi 31 août de 14 h 30 à 16 h 30
Rentrée des classes : le mardi 1^{er} septembre à 8 h 45

2. COLLÈGE

Pré – Rentrée (accueil des familles) : le lundi 31 août de 14 h 30 à 16 h 30 :
Rencontre avec le professeur principal dans la classe
Rentrée des classes : le mardi 1^{er} septembre à 8 h 30

PRÉ – RENTRÉE : ACCUEIL DES FAMILLES

Cet accueil sera l'occasion d'un premier contact. Il permettra aux familles de faire connaissance avec l'équipe éducative et aux élèves de rencontrer leurs enseignants et de repérer leur classe.

Les élèves pourront aussi en profiter pour déposer dans leur classe tout ou partie de leurs fournitures scolaires, marquées de leur nom.

3. HORAIRES DE L'INSTITUT :

<u>JOURS DE CLASSE</u>	<u>HORAIRES</u> Classes maternelles et primaires	<u>HORAIRES</u> Classes du collège
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	De 8 h 45 à 12 h de 13 h 35 à 16 h 35	De 8 h 30 à 12 h 25 de 13 h 45 à 16 h 45
Mercredi	pas de classe	de 8 h 25 à 12 h 15

4. FREQUENTATION SCOLAIRE :

Les élèves doivent arriver à l'école au plus tôt un quart d'heure avant la classe.

Aucun élève ne doit quitter l'établissement pendant les heures scolaires sans une décharge signée des parents et sans l'accord du chef d'établissement.

Les parents devront se présenter au secrétariat pour récupérer leur enfant.

Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée dès que possible par un mot signé des parents ou un certificat médical.

Au collège, les billets d'absence sont prévus dans le carnet de liaison ; ils doivent être complétés et donnés à la vie scolaire avant la reprise des cours.

Toute absence devra être signalée en appelant le secrétariat : 02.31.32.72.04 pour le collège, maternelles et primaires ou via école direct sur la messagerie vie scolaire.

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, l'accès à l'établissement se fait par la rue du Général de Gaulle.

Une surveillance sur la cour sera assurée de 16 h 35 à 16 h 50 pour les élèves du primaire qui prennent un car de ramassage scolaire et ceux qui attendent une sœur ou un frère aîné.

L'école décline toute responsabilité pour les familles qui ne se conformeraient pas aux dispositions précédentes.

